

Un autre regard sur

Le Conseiller Technique en Arbitrage



René Devos ...

.... commence le rugby dès l'âge de 8 ans à Montélimar avec qui il sera Champion de France de 2^{ème} division en 1979 face au stade foyen.
Pour raisons professionnelles, il rejoint la région parisienne où il jouera à Fresnes puis, à la faveur d'une nouvelle mobilité, il signera à Captieux en 1991 et enfin à Gradignan, son club actuel.
Il met fin à sa carrière de joueur en 1994 et se tourne vers l'arbitrage après avoir managé pendant 2 ans les juniors du club.
Suite à une blessure, en 2002, il devient directeur de match et peu après, conseiller technique.

René m'a donné rendez-vous près du terrain. « Tu verras, tu ne peux pas te tromper ». Si, on peut. Enfin, je le retrouve.

Aujourd'hui, m'a-t-il confié, il se consacre à l'arbitrage pur car le jeune arbitre qu'il est venu accompagner en est à sa troisième sortie et gère seul l'avant-match. Pourtant, René n'est pas loin et reste attentif mais tout se passe bien, protocole compris. Le match peut débuter.

René Devos est un des 35 conseillers techniques en arbitrage du comité, placés sous l'autorité de Didier Miklou, responsable des désignations. Sa mission, qu'il remplit avec enthousiasme depuis plus de 6 années, consiste à accompagner les premières sorties des arbitres débutants. Fraîchement issus de quelques mois de formation, les novices sont épaulés par ces conseillers, anciens arbitres pour la plupart, aussi bien pour les tâches administratives que pour recevoir quelques conseils à la mi-temps ou un débriefing d'après match. Trois ou quatre matchs suffisent alors généralement pour les laisser se débrouiller seuls. Ces arbitres peu expérimentés seront tout de même suivis périodiquement au cours des premières années et c'est là, la seconde mission du conseiller.

Ancien arbitre lui-même, René regrette amèrement que cette fonction n'ait pas existé de son temps : « Mon premier match à arbitrer a été très difficile et je dois de ne pas avoir stoppé immédiatement l'arbitrage, au délégué du match de la première qui a su trouver les mots pour me reconforter ». Un instant il quitte le terrain des yeux : « Sans lui, je ne serais pas là ».

Je comprends pourquoi il a été un des premiers à accepter ce rôle lors de la création de cette fonction vers 2004. Et ceci en alternance avec son implication en tant que directeur de match.

« Attention, nous ne sommes pas des censeurs ». Sa phrase reste en suspend. L'essai est marqué mais l'arbitre a vu l'en-avant. René est rassuré.

Il m'explique ainsi que le premier match du débutant ne fait l'objet que d'une fiche avec quelques remarques. Puis viennent les relevés techniques avec une notation. Pour l'anecdote, il faut savoir qu'il gère le secrétariat qui collecte et exploite ces relevés.

« Nous devons travailler dans la mesure » Je perçois que les termes sont choisis.

Effectivement, il s'agit de dispenser des conseils, de se tourner vers l'essentiel et non d'abreuver le postulant de critiques. Le rôle du conseiller est avant tout de rassurer et d'accompagner.

Il plonge sa main dans sa poche, tout en suivant le match avec attention. Il en retire un sifflet.

« Voici aussi la raison de notre présence » Il poursuit devant mon air incrédule : « c'est un grand classique, au moins une fois par saison. Le jeune arbitre est fin prêt... sauf qu'il a oublié son sifflet à la maison ». Le public applaudit, rien à voir avec le sifflet.

Il me confie aussi qu'il est très attentif à la condition physique de l'arbitre débutant et c'est souvent là son premier conseil. Il serait absurde de reprocher un mauvais placement sur un regroupement si, physiquement, il est incapable de suivre le rythme du match. De même, chaque rencontre étant différente et plus ou moins difficile à gérer, il faut en tenir compte dans ses avis.

Son truc ? Toujours positiver. Présenter d'abord les points favorables pour mieux faire accepter les conseils. Effectivement, j'acquiesce car j'ai lu ça dans des livres sérieux.

Il me précise aussi que la présence d'un conseiller est obligatoire pour un arbitre mineur et que leur rôle est également de tempérer et prévenir l'encadrement des équipes pour appeler à la clémence envers ces arbitres inexpérimentés.

La première mi-temps s'achève. Je ne sais qui mène mais j'ai compris que l'arbitre a été plutôt bon par le sourire que je devine chez mon voisin.

J'ignorais qu'il puisse exister des conseillers techniques en arbitrage au sein du comité.

Vous le saviez, vous ?